

Transporteurs du canton de Fribourg

Cette liste n'est pas exhaustive. La Ligue fribourgeoise contre le cancer n'est pas responsable des services proposés par les fournisseurs figurant sur cette liste.

Transporteur	Adresse	Téléphone	Courriel	Tarifs	Remarques
Transports remboursés par l'assurance de base à 50% jusqu'à une occurrence de 500.- CHF par année et l'assurance complémentaire, selon les conditions de contrat.					
Croix Rouge fribourgeoise (Canton de Fribourg)	Rue G.-Techtermann 2 Case postale 279 1701 Fribourg	026 347 39 40	transport@croix-rouge-fr.ch benevolat@croix-rouge-fr.ch si question	Agglomération de Fribourg : Forfait de CHF 12.- aller-retour Agglomération de Bulle : Forfait de CHF 9.- aller-retour CHF 0.75/km en dehors de Fribourg (CHF 0.80/km si prise en charge par l'AI).	Réservation par téléphone : Lu-Ve 8h-11h30 et 14h-16h) Téléphoner au minimum 48 heures à l'avance.
Passe-Partout Broye	Case postale 772 1470 Estavayer	026 663 90 10	passepartout.broye@bluewin.ch	CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge. Courts trajets : min. CHF 5.-	Réservation uniquement par téléphone (Lu-Ve 8h-11h30). Conditions : mobilité réduite + domicile dans le district.
Passe-Partout Glâne	Rte de l'Eglise 28 Case postale 3 1684 Mézières	026 656 10 33		CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 8h30-11h30 et 14h-15h. Conditions : mobilité réduite + domicile dans le district.
Passe-Partout Gruyère	Rue de Vevey 230 1630 Bulle	026 919 60 39	passepartout.gruyere@gmail.com	CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 8h30-11h30. Conditions : mobilité réduite + domicile dans district.
Passe-Partout Sarine	p.a. Pro Infirmis Fribourg Rte St-Nicolas-de-Flue 2 Case postale 98 1705 Fribourg	026 422 56 20	contact@passepartout-sarine.ch	CHF 5.- forfaitairement à l'intérieur d'une zone comprenant Fribourg et les communes limitrophes du district de la Sarine.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 9h-11h30 et 14h et 15h30. Conditions : mobilité réduite + domicile dans le district.
Passe-Partout See-Lac	Galmguetweg 1 1793 Jeuss	026 672 11 88	passepartout.seelac@gmail.com	CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 8h-12h. Conditions : mobilité réduite + domicile dans le district.
Passe-Partout Sense	Schlossmattstrasse 2 3185 Schmitten	026 494 31 71	passepartout.sense@gmail.com	CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 8h45-11h45. Conditions : mobilité réduite + domicile dans le district.

Transporteurs du canton de Fribourg

Passe-Partout Veveyse	Chemin de la Racca 15, 1618 Châtel-St-Denis	021 948 11 00		CHF 0.60/km + CHF 2.- de prise en charge.	Réservation uniquement par téléphone : Lu-Ve 8h30-11h45 et 13h30-17h. Conditions : mobilité réduite + domicile dans le District.
Egger-Transport	Route du Coteau 7 1752 Villars-sur-Glâne	M. Dimitrov 079/864.82.88	egger.transport.pmr@gmail.com	Grand Fribourg, Entre CHF 12.- et CHF 15.- pour la course a/r (Fribourg, Villars s/Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Marly) Hors du grand Fribourg, CHF 3.-/km Si besoin d'accompagnement et d'attente, Fr. 35.-/heure.	Horaires de 7h à 20h (même plus tard au besoin) Tout type de transport, médical ou non médical. Possibilité de transporter également des personnes en fauteuil roulant. Région couverte : tout le canton de Fribourg mais l'entreprise ne pourra pas facilement accepter des demandes depuis les districts, pour raisons de finances et de temps.

Transporteurs du canton de Fribourg

Transports remboursés par l'assurance complémentaire, selon les conditions de contrat. Pas remboursés par l'assurance de base.					
AAA Taxi Tyby Sàrl (Fribourg ville)	Route de Beaumont 14 1700 Fribourg	079 230 68 00	info@taxi-tyby.com	Prise en charge : CHF 7.- Tarif I 1 à 2 personnes, de jour, dans les limites communales, selon plan CHF. 3.00/km Tarif II 1 à 6 personnes, de nuit, dans les limites communales, selon plan CHF 3.40/km Tarif III destination ou prise en charge hors des limites communales, selon plan CHF 3.60/km Tarif IV destination ou prise en charge hors des limites communales, plus de 6 personnes selon plan CHF 4.00/km	Moyen de transport pour personne en situation de handicap.
Dienste für Senioren Sensebezirk	Dienste für Senioren Dorfstrasse 22 3184 Wünnewil	026 496 06 03	dienstefuersenioren@bluewin.ch	Grundtaxe CHF 15.- (3 Std.) und CHF 0.80/km	Fahrdienst für Personen die im Sensebezirk Hilfe brauchen
„Düdingen helfen Düdingern“	Silvia Spycher Schiffenen 15 3186 Düdingen	079 789 29 40			
Gibloux Solidaire	Rte des Ecoles 1 1726 Farvagny	079 370 15 60	transports@giblouxsolidaire.ch	CHF 0.70/km (+ frais de parking). La distance parcourue est calculée depuis le domicile du chauffeur bénévole et les indemnités sont directement encaissées par le bénévole à la fin du déplacement. Montant minimum CHF 5.00	Inscription à l'association requise. Permanence téléphonique le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.
Marly Mobile	Commune de Marly	079 817 86 80		Gratuit, priorité donnée aux courses médicales	Un transport gratuit, mais seulement sur le territoire de la commune Marly. Lu-Je 8h-12h, 13h-17h Ve 8h-12h, 13h-16h

Transporteurs du canton de Fribourg

Transport du Cœur (Veveyse)	Claudine Perroud Route des Biolley 15 1615 Bossonnens	079 332 09 27		Un seul transport : CHF 4.40/km + CHF 20 de prise en charge. Transports plus réguliers : arrangement possible (ex. aller-retour CHF 20.- x le nbr de jours).	Téléphoner au minimum 24h à l'avance.
VHD - Verein zur Vermittlung von Hilfsdiensten (See-Lac)	Vermittlung für Schmitten, Freiburg und Umgebung Wünnewilstrasse 15 3185 Schmitten oder Sektion Seebezirk Juliette Erlandsen Deutsche Kirchgasse 14 3280 Murten	Zentrale (Schmitten): 026 510 49 00 Koordination Seebezirk: 079 255 47 48 Coordination Suisse romande: 078 644 61 48	info@vhd-hilfsdienste.ch seebezirk@vhd-hilfsdienste.ch romandie@service-entraide.ch	CHF 0.90/km + Stundenansatz. Stundenansätze: Werktags (Mo-Fr) CHF 27.00/Stunde plus Spesen Wochenende (Sa/So) CHF 32.00/Stunde plus Spesen Jugendliche CHF 12.00/Stunde An Samstagen, Sonntagen und an Feiertagen werden die angebrochenen Stunden voll verrechnet. Aufträge, die nicht mind. 24 Stunden im Voraus abgesagt wurden (ausser dringende Notfälle), werden verrechnet.	https://vhd-hilfsdienste.ch/ https://vhd-hilfsdienste.ch/?lang=fr
Wier häufe (Sense)		077 485 16 74	b.zbinden@rega-sense.ch	CHF 20.- Mitgliedschaft. CHF 0.80/km + Stundenansatz Fr. 12.— + CHF 0.80/km An- und Rückfahrt	

Transporteurs du canton de Fribourg

Dans le cadre de l'assurance-maladie obligatoire (de base), les **caisses-maladie sont tenues à une contribution représentant 50% des coûts de transport d'un malade pour des raisons médicales**. Cette contribution se limite à **CHF 500.- par an**. Elle est octroyée seulement si l'état du patient ne permet pas l'utilisation d'un moyen de transport public ou privé et s'il faut recourir à une entreprise de transport de malades autorisée par le droit cantonal (à Fribourg : Croix-Rouge, Passe-Partout et les taxis). Chaque demande doit être justifiée par un certificat médical.

Certaines assurances complémentaires prennent à leur charge, les coûts de transports justifiés d'un point de vue médical. Selon les conditions d'assurance, ces coûts sont entièrement couverts ou partiellement.

Prestations complémentaires : les bénéficiaires de prestations complémentaires ont droit au remboursement de certains frais liés à la maladie et à l'invalidité qui ne sont pas couverts par une autre assurance. Les remboursements des frais de transport (CHF 0.70/km) et de parking sont compris dans ces prestations sur présentation de justificatifs.

IMPORTANT : nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assurance si elle prend en charge les frais de transports médicaux que vous avez choisi.